



# MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Faisant usage de la Septième Résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2013, le Conseil d'Administration de Gévelot S.A. a décidé, par ses délibérations du 13 juin 2013, de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions limité à 6 % du Capital (ce qui correspond à 54 580 actions) pour un coût financier maximum de 2 000 K€ :

- Objectif : rachat d'actions en vue de leur annulation en une ou plusieurs fois sur décision du Conseil d'Administration en application de la Huitième Résolution à caractère extraordinaire adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2013,
- Validité du programme de rachat : jusqu'au 13 décembre 2014.

Alternext - Amf - [www.gevelot-sa.fr](http://www.gevelot-sa.fr) (1er août 2013)

**GEVELOT**  
Société Anonyme au capital de 31 838 310 euros  
Siège Social : 6, boulevard Bineau 92300 LEVALLOIS-PERRET  
562 088 542 R.C.S. NANTERRE